

## Cahier de doléances du Tiers Etat de Tintry (Saône et Loire)

Observations de doléances des habitants de la paroisse de tintry faite par les dits habitants assemblés

## article 1

Les habitants de ladite paroisse remontent que la majeure partie des bourgeois et les seigneur amodient leurs biens a des fermiers qui deviennent le fléaux des malheureux laboureur qu'ils ne se contentent point de prendre moitiés des fruits partout mais les chargent en outre de toutes de toutes especes de corvée et en outre leur font rendre une somme en argent ce qui devient le comble de liniquité et par ce moyen les fermiers font si bien leur comte que le laboureur est toujours son créancier ce qui les reduits eux et leur veuves a mandier leur pain sur leur viel age abus quil prie de soccuper pour la réforme

## article 2

Lesdits habitants se plaignent que la place publique du village de tintry a été anticipée et devant par l'ancien curé qu'il y a environ trente années de cette anticipation qu'ils ~~existe~~ qu'ils prétendent qu'il existaient autre fois une pecherie dans cette place publique. Laquel servaient a abreuvir les bestiaux mais que cette endroit est converti en prés et clos de murs duquel prés la cuve est en jouissanle qui prétent que c'est une anticipation qui leur a été faites de la quel place il demandent le relachement.

## article 3

prétendent lesdits habitants qu'environ un tiers du simetiere de la paroisse a été anticipée et convertis en jardin a différentes fois par les anciens curé pourquoy il en demandent le relachement

## article 4

Lesdits habitants remontent quil sont environné de bois de toute part qu'il nont aucun droit d'usage dans lesdits bois pour y conduirent pacages leur bestiaux que lorsque leur betail séchape de la garde des bergers les garde dressent aussitot leur raport quoi qu'environé de bois il ne peuvent en avoir pour leur applatage et que la culture meme en souffre pour quoi ils prient que lon leur en relachent une certaine quantité qui sera cantonnée de laquel il payeront la rente quils ~~conviendront avec leur seigneur~~ plaira a sa majesté fixé

## article 5

Les habitants de Lusigny étant de la paroisse de tintry se plaignent que monsieur le comte de faltan leur seigneur s'est emparé de leur bois communaux dont une partie a été vendue et dont il a touché le prix de l'autre partie restante lesdits habitants comme ayants droits auxdits bois communaux il sont allé a differente fois et en ont coupé suivant leur besoin que les préposes du seigneur on fait dresser des procès verbeaux contre les delainqua et qu'en consequence desdits procès verbeaux les poursuites les plus rigoureuse leurs ont été faite par la justice du seigneur de faltan que ceux dedits habitants qui ont eu le dequoi de payer les amandes qui auraient été prononcée contre eux les ont payer par la vente de ce qui pouvaient leur appartenirent que ceux qui nont pu payer ont créés des contrats de rente ce qui a réduits lesdits habitants de lusigny a la derniere misere

## article 6

Les memes habitants se plaignent encore que le terrier du seigneur de fattan est trop ancien et que lon ne peut plus distinguer la rente d'un chacun que les corvée du seigneur sont si grand nombre quils ne peuvent les acquiter qu'il en demande la supressions ou tous au moins une grande diminution

## article 7

Demandent lesdits habitants la suppression entière de la banalité que c'est la plus grande suggestion des laboureurs et le plus grand abus qui puisse régner de même que les droits usurpés de banvin ce qui cause beaucoup de procès, demandent la suppression entière du lien et servitude de mainmorte

## article 8

attendu la misère des paroissiens de Tintry ils prient sa majesté de diminuer le prix du sel dont plusieurs d'entre eux ne peuvent se procurer attendu sa cherté

## article 9

Demandent lesdits habitants que les droits de dixme soient diminués qu'il leur paraissent raisonnables de donner un vingtième

## article 10

Lesdits habitants attendu la misère notoire de la paroisse de Tintry demandent en conséquence que diminution de la taille exorbitante à laquelle ils sont contraints tout les jours leur fait diminuer ainsi que les vingtièmes attendu que le pays est couvert de bois et que les terres ne fertilisent point qu'il ne produisent pas de grains pour les nourrir la moitié de l'année

## article 11

que lesdits habitants ont fait les grands chemins par la corvée des chemins auraient été répartis au sixième de la taille impôts qui les a vexés pourquoi ils prient à l'avenir qu'en telle impôts ne soient plus rejetés de cette manière.

Lesdits habitants s'en rapportent à la prudence de Messieurs Messieurs les députés aux états généraux :/ :

Demandent les habitants la suppression de la milice ce qui cause la désolation dans les campagnes et enlève des bras à la culture :/ :

remontre lesdits habitants qu'ils ne sont point les taillables de sa majesté mais ceux du receveur